



Exprimez-vous sur le projet de loi C-5, *Loi édictant la Loi sur le libre-échange et la mobilité de la main-d'œuvre au Canada et la Loi visant à bâtir le Canada*

Le projet de loi C-5, Loi édictant la Loi sur le libre-échange et la mobilité de la main-d'œuvre au Canada et la Loi visant à bâtir le Canada (Loi sur l'unité de l'économie canadienne), propose d'accélérer les autorisations fédérales pour les grands projets d'infrastructure en utilisant la désignation « d'intérêt national », ce qui réduit la capacité de tenir des consultations adéquates avec les Premières Nations. Une fois désignés, les projets seraient mis en œuvre après un débat limité, une surveillance réduite et une possibilité minimale pour les Premières Nations d'influencer les décisions qui touchent directement leurs terres, leurs droits et les générations futures.

Le projet de loi C-5, Loi édictant la Loi sur le libre-échange et la mobilité de la main-d'œuvre au Canada et la Loi visant à bâtir le Canada, est actuellement à l'étude à la Chambre des communes. Le Sénat du Canada entame une « étude préliminaire » du projet de loi. Bien que le gouvernement du Canada ait choisi de promouvoir un processus législatif qui limite les possibilités d'influencer le projet de loi C-5, vous pouvez toujours communiquer avec vos députés, les sénateurs et les membres du Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités, qui examinent le projet de loi C-5, afin de leur faire part de votre point de vue avant que le projet de loi ne soit adopté.

Communiquez avec votre député(e)

Communiquez avec votre député ou députée pour lui faire part de votre point de vue sur le projet de loi C-5 et la proposition de loi intitulée Loi visant à bâtir le Canada. Expliquez clairement votre position et vos recommandations dans votre lettre ou votre courriel.

- Pour trouver votre député(e) et ses coordonnées, consultez le site : <https://www.noscommunes.ca/Members/fr>.
- Pour en savoir plus sur le projet de loi C-5, consultez le site : <https://www.parl.ca/documentviewer/fr/45-1/projet-loi/C-5/premiere-lecture>.
- Pour obtenir un modèle de lettre, consultez le site : xxxxxxx.

Communiquez avec les sénateurs

Vous pouvez également écrire à certains ou à tous les sénateurs, en particulier ceux de votre province ou territoire, pour leur faire part de votre position et de vos recommandations concernant le projet de loi C-5.

- Pour obtenir la liste des sénateurs et leurs coordonnées, consultez le site : <https://sencanada.ca/fr/senateurs/>.
- Pour obtenir un modèle de lettre, consultez le site : xxxxxxx.

Coordonnées des membres du Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités

Membre

Chi Nguyen
Dan Albas
Dan Muys
Leslyn Lewis
Mike Kelloway
Peter Schiefke
Philip Lawrence
Stéphane Lauzon
Will Greaves
Xavier Barsalou-Duval

Circonscription

Spadina – Harbourfront
Okanagan Lake West – South Kelowna
Flamborough—Glanbrook—Brant
Haldimand – Norfolk
Sydney – Glace Bay
Vaudreuil
Northumberland – Clarke
Argenteuil – La Petite-Nation
Victoria
Pierre-Boucher – Les Patriotes – Vercheres

Courriel

Chi.nguyen@parl.gc.ca
Dan.albas@parl.gc.ca
Dan.muys@parl.gc.ca
Leslyn.lewis@parl.gc.ca
Mike.kelloway@parl.gc.ca
Peter.schiefke@parl.gc.ca
Philip.lawrence@parl.gc.ca
Stephane.lauzon@parl.gc.ca
Will.greaves@parl.gc.ca
Xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca

Pour en savoir plus, veuillez
consulter le www.afn.ca.

